

ESCAUT SANS FRONTIÈRES

België - Belgique
P.B.
9300 Aalst 1
3/3489

Bureau de dépôt Aalst 1
Ed. Resp. Marcel Rijdams
2bis quai de Péniches
B-1000 Bruxelles

Info 37

SOMMAIRE

- 2 **Pays-Bas**
ProSes 2010: demande de permis
- 3 **Bruxelles**
- Réforme du secteur de l'eau
- Prix de l'eau en 2007
- 4 **Bassin de l'Escaut et de la Meuse**
- Non respect de la DCE
- CIE
- Projet Scaldit
- Système d'alerte pour la Meuse
- 5 **Flandre**
- Enquête publique
- Qualité de l'eau en 2005
- 6 **France**
Bassin versant de la Lys
- 7 **France/Flandre/Bruxelles**
L'Eau dans la Ville
- 10 **Wallonie**
La Dendre et... ses poissons morts!
- 12 **Bassin de l'Escaut**
Activités dans le bassin de l'Escaut...

4 numéros par an • numéro 37 • novembre - décembre 2006 - janvier 2007

Escaut sans Frontières



Grenzeloze Schelde

Une édition d'Escaut sans Frontières - Grenzeloze Schelde, une collaboration internationale pour l'amélioration et la restauration de l'écosystème des rivières et canaux du bassin de l'Escaut.



► Le sentier de la Dyle à Malines

L'exécution du projet de développement 2010 pour l'Estuaire de l'Escaut

Pendant des années, les Pays-Bas et la Flandre se sont querellés au sujet de l'approfondissement du chenal de l'Escaut occidental et de l'accès au port d'Anvers par le territoire néerlandais. Cependant, en 2005, les deux pays ont signé l'accord pour le 'Projet de développement de l'Estuaire de l'Escaut', comprenant 26 projets destinés à promouvoir la nature, la sécurité et l'économie.



© Ludo Goossens

Tout le monde y gagnera, telle est l'idée: la Flandre obtient l'approfondissement du chenal, les organisations environnementales de nouvelles zones naturelles, les agriculteurs des formules de départ intéressantes et enfin, la sécurité sera également améliorée. Ainsi, les situations d'impasse qui n'arrangeaient personne cèdent la place à la coopération et à un équilibre entre tous les intérêts.

Aujourd'hui, après un an et demi, tous les projets ont démarré. Un certain nombre de petits projets sont déjà achevés. Pour les grands projets, les procédures d'octroi de permis viennent à peine de s'engager réellement. A l'approche de l'exécution concrète des projets, des opposants se sont manifestés malgré le consensus initial.

Les autorisations pour l'approfondissement du chenal jusqu'à 13,10 mètres nécessitent des études d'incidences conséquentes. L'équipe néerlandais-flamande planche sur des problèmes épineux tels que la localisation des dépôts de boues de dragage nuisant le moins possible à la nature, la préservation de la qualité de l'air, le nombre de navires dont il faudra envisager le passage à l'avenir, les moyens permettant d'éviter les dommages et intérêts et surtout l'estimation des impacts sur l'environnement. Les questions de base des études ont été rendues publiques en octobre 2006. Les études proprement dites devront être finalisées pour mi-2007. L'objectif est toujours d'entamer les travaux d'approfondissement vers la fin 2007.

Entre-temps, tant aux Pays-Bas qu'en Flandre, l'abandon de terres agricoles au profit de la nature n'est pas toujours compris. En Flandre, les personnes directement concernées font encore face à de nombreuses incertitudes quant aux travaux envisagés et les objectifs visés. Aux Pays-Bas, un accord avait été convenu pour rendre 600 hectares à l'Escaut occidental afin d'améliorer l'écosystème. Ce projet de 'dépolderisation' a suscité de fortes résistances. Même les responsables politiques nationaux se sont mêlés du dossier. Que les procédures soient complexes, c'est un fait, mais que les résistances aux Pays-Bas soient aussi vives contre les aspects écologiques du 'Projet de développement' représente une mauvaise surprise. La province de Zélande devra décider en 2007 comment et où elle pourra le mieux défendre la cause de l'environnement. Des études approfondies devront établir les pour et les contre de toutes les alternatives. L'objectif initial d'entamer en 2007 les projets transfrontaliers des polders Hedwige-Prosper et du Zwin (qui correspondent ensemble à la moitié des 600 hectares que les Pays-Bas comptent aménager) ne pourra sans doute plus être atteint.



© Bart laSuy

En conclusion, il faudra encore multiplier les efforts pour réaliser tous les projets prévus par l'accord entre les Pays-Bas et la Flandre.

Pour plus d'information, voir www.ontwikkelingsschets2010.nl

En décembre 2005, la Belgique voyait sa condamnation par la Cour de justice européenne pour non transposition de la Directive Cadre sur l'Eau, e.a. dans la législation bruxelloise. Un peu moins d'un an plus tard, le 19 octobre dernier, la Commission Environnement du Parlement bruxellois adoptait, au terme d'intenses discussions, le projet d'ordonnance établissant un cadre pour la politique de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale. L'ordonnance adoptée vise non seulement les objectifs prescrits par la directive européenne (gestion intégrée par bassin hydrographique, plan de gestion, consultation du public) mais également des objectifs de restructuration du secteur de l'eau (rationalisation, renforcement de son caractère public, tarification solidaire et progressive, solidarité Nord-Sud, ...).

Le secteur de l'eau est ainsi remodelé. L'ordonnance prévoit de supprimer la Direction de l'Eau de l'AED (Administration de l'Équipement et des Déplacements) pour transférer une partie de ses compétences à Bruxelles Environnement (ex IBGE) et une autre partie dans une nouvelle instance, la Société Bruxelloise de Gestion de l'Eau (SBGE). Deux intercommunales subsistent: l'IBDE, l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau, (après fusion en juin dernier avec l'IBrA, l'Intercommunale Bruxelloise d'Assainissement) et Vivaqua (ex-CIBE, Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux).

Si certaines voix s'insurgent et pointent du doigt une rationalisation insuffisante du secteur de l'eau, des améliorations seraient attendues. Mais seuls les prochains mois nous permettront de vérifier concrètement la mise en application de l'ordonnance.

Pour plus d'information, voir www.parlbruparl.irisnet.be (texte de l'ordonnance).

Sylvie Posel



► La Senne à l'entrée de Bruxelles



► La Senne à la sortie de Bruxelles. Espoir pour une amélioration?

Le 17 novembre dernier, le conseil d'administration de l'IBDE, l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau, décidait d'augmenter la redevance d'assainissement, entraînant une hausse du prix de l'eau à Bruxelles. Cette redevance est passée, depuis ce 1^{er} janvier, de 25 à 43 centimes par mètre cube. L'IBDE justifie cette mesure par la nécessité de rénover et moderniser une grande partie du réseau d'égouttage bruxellois dont la création remonte au 19^e siècle. L'ampleur des travaux est énorme. Selon une première estimation, un tiers des 1.500 km d'égouts de la capitale devrait, à terme, être réparé ou remplacé.

Cette hausse du prix de l'eau touche les habitants de la capitale domiciliés dans une des 14 communes qui avaient intégralement transféré à l'IBrA (Intercommunale Bruxelloise d'Assainissement), dès 2001, leur responsabilité d'aménagement du réseau d'égouttage local. Depuis la fusion de l'IBDE et de l'IBrA en juin 2006, cette compétence est dorénavant entièrement assurée par l'IBDE. Dans les autres communes (Bruxelles-Ville, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem, Ixelles et Uccle), qui n'ont pas souscrit auprès de l'IBDE aux cinq niveaux de service, l'augmentation de prix est moindre.

En 2006, les investissements consentis à l'entretien du réseau d'égouttage se chiffraient à 17 millions d'euros, déjà largement supérieurs aux recettes de la redevance d'assainissement (11 millions). Ils seront de 20 millions en 2007. Encore loin d'être suffisant... Ce qui laisse présager d'autres augmentations de prix pour le futur.

Pour plus d'information, voir www.ibde.be, rubrique 'Actualités'.

Sylvie Posel

pour non respect de la DCE

11 états membres, dont la Belgique et les Pays-Bas, sont montrés du doigt par le European Environmental Bureau (EEB), WWF et 17 associations environnementales pour non respect de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Celle-ci requiert que les coûts des services liés à l'utilisation de l'eau soient évalués et qu'ils soient repartis selon le principe du 'pollueur payeur'. Suite à une interprétation restrictive de la définition de 'services', les pays dénoncés dans la plainte introduite auprès de la Commission Européenne en juillet dernier, ont limité l'analyse économique aux secteurs d'eau potable et de traitement/collecte des eaux usées, excluant ainsi des infrastructures liées à la navigation, à l'irrigation/drainage et à l'hydroélectricité. Par conséquent, ce seront les ménages qui payeront pour les dommages engendrés par ces secteurs.

Les procédures légales étant longues, il faut à présent faire preuve de patience tout en restant extrêmement vigilants afin que la DCE ne pâtisse pas d'un manque d'ambition généralisé.

Pour plus d'information, voir www.eeb.org/activities/water/Index.htm



Commission Internationale de l'Escaut

Pendant l'Assemblée Plénière de la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) le 14 décembre 2006, le débat a porté sur la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau, la prévention des inondations, des sécheresses et des pollutions accidentelles.

En ce qui concerne la qualité de l'eau de l'Escaut, nous pouvons être optimistes tout en restant prudents. Les Régions et Etats riverains comprennent plus que jamais que les mesures individuelles doivent être coordonnées sur base d'une concertation internationale afin de les renforcer.

Quant aux aspects quantitatifs de l'eau, des protocoles sont en cours de signature en vue de faciliter les échanges en-ligne de données relatives aux niveaux d'eau, aux écoulements et aux prévisions hydrologiques.

Depuis ce 1^{er} janvier 2007, Georges Pichot, directeur de l'Unité de gestion du Modèle Mathématique de la Mer du Nord et de l'Estuaire de l'Escaut, a succédé à Damien Yzerbyt de la Région wallonne en tant que président de la CIE. Il présidera la CIE au niveau fédéral jusqu'à la fin 2008.



Pour plus d'information, voir www.isc-cie.com

Projet Scaldit prolongé

Scaldit, un programme international d'action pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la sécurité dans le district hydrographique de l'Escaut et projet au sein de la CIE, sera prolongé jusqu'à mi-2008. Le programme d'action se concentrera surtout sur la communication et la participation du public, la réalisation et la mise à disposition du matériel cartographique et l'analyse du programme de mesures, ainsi que l'analyse coût-efficacité.



Pour plus d'information, voir www.scaldit.org

La Commission Internationale de la Meuse (CIM) a promis, à l'occasion de sa réunion plénière en décembre 2006, d'améliorer à court terme le 'Système d'avertissement et d'alerte pour la Meuse' suite à la constatation en mai dernier d'une augmentation importante de la concentration en cadmium dans la Meuse. Un système d'alerte efficace permettra à l'avenir de mieux interpréter les effets de pollutions accidentelles et de limiter à temps leur ampleur en prenant des mesures visant à protéger la production d'eau potable et l'environnement.



Elisabeth Taupinart et Mieke De Leeuw

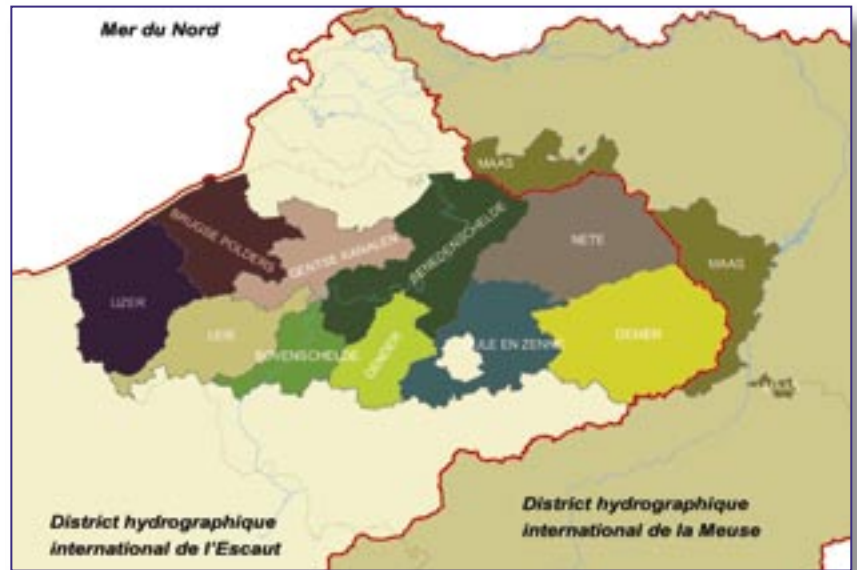
Kris Peeters, le ministre flamand des Travaux publics, de l'Énergie, de l'Environnement et de la Nature, a présenté, le 21 novembre dernier, l'enquête publique portant sur les plans de gestion des eaux. Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la réglementation de la Directive Cadre européenne sur l'Eau et du Décret flamand sur la Politique Intégrée de l'Eau. Le grand public peut encore donner son avis sur les politique et gestion intégrées de l'eau en Flandre jusqu'au 22 mai.

L'eau est un système qui englobe non seulement les cours d'eau, mais également les eaux souterraines, les berges et les vallées, de même que les animaux et les plantes qui y vivent. L'écosystème aquatique remplit des fonctions tant écologiques, économiques que sociales. En outre, il ne se limite pas aux frontières administratives. "Une approche intégrée s'impose donc, en concertation avec les communes, les provinces, les régions et les pays. Il est cependant impossible de rassembler toutes les actions et mesures en un plan unique pour toute la Flandre. Chaque écosystème aquatique mérite une approche individuelle. C'est pourquoi, des plans distincts sont établis pour les districts hydrographiques de la Meuse et de l'Escaut, pour les 11 bassins et pour les 103 sous-bassins" a déclaré le ministre Peeters.

D'ici 2015, l'état général des eaux souterraines et de surface doit être bon dans toute l'Europe. Pour atteindre cet objectif, un plan de gestion doit être établi pour chaque district hydrographique couplé à un programme de mesures. La Flandre doit établir d'ici fin 2009 des plans de gestion pour les districts hydrographiques de l'Escaut et de la Meuse qui se trouvent sur son territoire. Les plans de gestion des (sous-)bassins comportent des mesures de prévention des inondations, prennent également en compte les loisirs et indiquent dans quelles rues des travaux d'égouttage sont prévus, où une lutte contre l'érosion sera menée et quels ruisseaux décriront à nouveau des méandres, etc.

Toute partie intéressée a jusqu'au 22 mai pour donner son avis sur les plans de gestion des eaux qui peuvent être consultés sur www.volvanwater.be. A partir de fin janvier, des réunions d'information et de participation seront organisées dans chacun des onze bassins. Lors de ces réunions, le citoyen pourra poser ses questions en rapport avec la zone où il vit.

Depuis novembre, les 'conseils de bassins' sont également actifs dans les onze bassins en Flandre. Chaque bassin dispose d'un coordinateur de bassin, d'un ou deux responsables de la planification et d'un membre de personnel par province chargé de l'aménagement du territoire.



► Les 11 bassins flamands situés dans les districts hydrographiques internationaux de l'Escaut et de la Meuse

Après une période de stagnation, la qualité des eaux des ruisseaux, canaux et cours d'eau en Flandre s'est à nouveau améliorée en 2005. C'est ce qui ressort du rapport annuel de la Vlaamse Milieumaatschappij (VMM). Seuls les nitrates continuent à poser problème, surtout dans les bassins de l'Yser et de la Lys.

Alors que les eaux de surface restaient polluées, voire gravement polluées, pour plus de la moitié des points de mesure en 1990, ce chiffre est retombé, en 2005, à un quart des points de mesure. En 2005, environ la moitié des eaux de surface était moyennement polluée, 30% des points de mesure étaient acceptables ou non pollués.

En ce qui concerne la qualité des sédiments en Flandre, 42% des lieux couverts par les mesures présentaient une grave perturbation de l'écosystème. Parmi les plus gravement pollués se trouvent le Groot Schijn à Anvers, le canal de Beverlo à Lommel, le vieil Escaut dans le centre-ville de Gand, le Grote Laak à Tessenderlo, la Moerdijkvaart à Ostende et le canal Bossuit-Courtrai à Avelgem.

Tableau 22 - Evolution de la moyenne de l'Indice Prati pour l'oxygène dissous (IPO) et quelques paramètres de base

	unité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
IPO	-	5.0	4.6	4.2	4.2	3.9	3.9	4.3	4.0	3.4	3.7	3.4	3.5	3.2	3.2	3.3	3.0
Temp.	°C	11.4	12.3	12.0	12.2	12.2	12.3	12.0	12.2	12.0	13.7	13.5	13.0	12.9	12.5	12.4	12.3
Cl-	mg/l	464	347	258	257	205	188	241	221	213	237	361	173	178	283	287	200
O2	mgO2/l	4.0	6.3	6.8	7.1	6.9	6.8	6.6	6.6	7.3	6.7	6.9	6.8	7.2	7.4	7.1	7.3
DCO	mgO2/l	143	117	89	99	81	71	70	62	55	61	49	55	48	53	51	39
NH4+	mgN/l	9.7	6.9	5.4	6.2	4.3	4.8	5.7	4.5	3.0	3.4	2.4	2.4	1.9	2.9	2.9	2.4
NO3-	mgNO3/l	17.9	24.3	28.0	24.4	23.2	18.1	21.4	22.6	29.0	24.8	22.7	22.1	20.9	17.5	18.8	21.2
AM	mgN/l	5.9	4.3	4.1	3.7	2.8	3.7	3.5	3.6	3.3	4.2	3.9	4.5	4.1	4.4	3.7	2.5
Tot. P	mgP/l	2.7	2.4	1.6	2.7	1.3	1.5	1.5	1.4	1.3	1.3	1.0	1.1	0.8	1.1	1.0	0.8
OP4	mgP/l	2.8	1.5	1.0	1.2	0.8	1.1	1.0	0.8	0.7	0.7	0.5	0.6	0.4	0.6	0.6	0.5

méthode de calcul: 1980-1990: moyenne de tous les résultats. 1999-2005: moyenne des moyennes par lieu de mesure

En France, la Loi sur l'Eau du 03/01/92 a prévu la possibilité d'élaborer des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) dont le but est notamment de fixer les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielle et souterraine.

La décision d'élaborer le S.A.G.E. de la Lys résulte des arrêtés interpréfectoraux des 29/05/95 et 10/01/96 qui fixent respectivement son périmètre et la composition de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.). Cette commission est l'instance de réflexion, de concertation et de décision chargée d'élaborer le S.A.G.E. Le périmètre du S.A.G.E. de la Lys couvre les 1.834 km² des 224 communes (50 du Département du Nord et 174 du Département du Pas-de-Calais) de la partie française du bassin hydrographique de la Lys et regroupe 550.000 habitants.

Le Syndicat Mixte pour le S.A.G.E. de la Lys (SYMSAGEL), créé en décembre 2000, est l'outil opérationnel du S.A.G.E., c-à-d la structure dotée de la capacité juridique nécessaire pour assurer la maîtrise d'ouvrage et le financement des études et éventuellement des travaux menés à la demande de la C.L.E.

L'élément déclencheur de la création du S.A.G.E. de la Lys a été la multiplication, depuis maintenant près de quinze ans, des inondations, ce qui explique que c'est dans ce domaine que les actions les plus marquantes ont été menées au cours des cinq dernières années.

Les enjeux du S.A.G.E. de la Lys

Ils sont au nombre de quatre et concernent:

- la gestion qualitative des eaux (pollutions diverses...);
- la gestion quantitative de la ressource (protection, sécurisation, exploitation et distribution...);
- la gestion et la protection des milieux aquatiques (qualité écologique et paysagère...);
- la gestion des risques (ruissellement, écoulement, annonce de crues, étiages...).

Une priorité: la lutte contre les inondations

Les objectifs:

- maîtriser les débits et les volumes afin de réduire de 20 à 25 % les débits de crues décennales;
- parvenir à un abaissement moyen des niveaux d'eau de l'ordre de 20 à 50 cm;
- réduire de manière significative la durée et l'étendue des inondations;
- limiter l'apparition dans chaque sous-bassin de désordres dommageables à des périodes de retour 20 ans.

Un mode opératoire:

- une étude hydraulique d'avant-projet sommaire par sous-bassin (12 études réalisées depuis 2002);
- une étude de synthèse de ces études d'avant-projet afin de hiérarchiser et de prioriser les actions à engager;
- des études de faisabilité et de conception des aménagements retenus.

Une démarche: la concertation

- comités de pilotage (un pour chaque étude hydraulique);
- groupes de travail (impliquant agriculteurs, riverains des cours d'eau et élus);
- réunions publiques de présentation des résultats des études et des projets;
- lettres d'information (Inf'Eau Lys...).

Les outils de financement

- Formule du Contrat de Rivière pour le sous-bassin de la Clarence (montant total sur 5 ans: 17.657.317 €).
- Programme d'Action de Prévention des Inondations pour les sous-bassins de la Lawe, de la Lys rivière, de la Melde, de la Bourre et de la becque de St Jans Cappel (montant total sur 3 ans: 9.320.500 €).
- Volet 'lutte contre l'érosion' du programme de reconquête de l'eau (montant total sur 5 ans: 1.660.465 €).

Si au cours des cinq dernières années, la majeure partie des actions menées concernent la lutte contre les inondations, il n'en demeure pas moins que dans le même temps le document S.A.G.E. a été élaboré de sorte qu'il devrait être adopté fin 2006/début 2007 pour une mise en application fin 2007. A ce titre, un gros travail a été réalisé dans le but de définir précisément les actions qui seront menées d'ici 2012 sur les trois autres volets du S.A.G.E. (gestion quantitative et qualitative de la ressource et préservation des milieux naturels).

Plus d'information sur www.sage-lys.net et pour un état des lieux de la lutte contre les inondations en Flandre et en Wallonie, voir ESF-Info 36 p. 8

Marc Cornil
Directeur Général du SYMSAGEL

La présence d'un cours d'eau a souvent joué un rôle crucial dans la naissance et le développement de nos villes historiques. Les voies navigables furent les premières grandes voies commerciales. Aujourd'hui, l'eau peut représenter un véritable atout dans la ville, où une place centrale est accordée à l'habitant.

De nombreuses villes historiques disposent, depuis longtemps, d'un réseau de cours d'eau: rivières, douves, canaux, ruisseaux,... Au 19^e siècle, de nombreux cours d'eau urbains ont cependant été voûtés ou comblés pour des raisons d'hygiène. Jusque dans les années 60, ce processus s'est poursuivi pour favoriser la circulation et créer des lieux de stationnement dans le centre-ville. Un revirement s'est produit dans les années 80 et l'on assiste depuis à la réhabilitation de 'l'eau dans la ville'. Ces dernières années, Waterwegen en Zeekanaal (W&Z) a multiplié ses efforts, en coopération avec un certain nombre de villes, afin de 'tourner la ville vers l'eau'. Dans de nombreuses villes, l'eau est à nouveau intégrée dans le paysage urbain, offrant une plus-value importante à la qualité de vie en milieu urbain.

Par le passé, l'accent a été mis sur deux fonctions de base, la navigation et l'évacuation des eaux. Aujourd'hui, W&Z joue pleinement la carte de la valorisation de la fonction touristique, récréative, paysagère et environnementale des voies navigables. Les réalisations dans des villes et communes telles que Boom, Termonde, Gand, Grammont, Courtrai, Malines, Tamise, Vilvorde, Willebroeck,... sont des exemples parlants.



▶ A Malines, la Dyle détermine dans une large mesure l'image et le caractère de la ville historique.



▶ Le réaménagement du quai de Dixmude (Diksmuidekaai) a offert aux habitants de Courtrai une promenade moderne et chatoyante le long de la Lys.



▶ A Boom, la rénovation de la digue et l'aménagement de l'esplanade témoignent d'un concept global audacieux et créatif.

Quelques réalisations récentes:

Le sentier de la Dyle (Dijlepad) à Malines

Le sentier piétonnier le long de la Dyle a été inauguré officiellement l'année dernière. Il trouve son origine dans le projet des architectes italiens Secchi et Vigano. Le sentier flottant a été retenu sous le titre 'Waterfront Mechelen' (front d'eau Malines) comme faisant partie du projet global 'Beleef het Water' (Vivre l'Eau). Cette belle réalisation a pu se concrétiser grâce à l'aide de l'Union européenne (Interreg IIIB). Le sentier piétonnier relie le port de plaisance aménagé en 1998 avec l'aide européenne et le centre-ville. Il crée ainsi un front aquatique et un boulevard en bois sur l'eau entre deux pôles d'attraction touristique.

Le projet 'Vivre l'Eau' est une invitation à diriger le regard vers l'eau. Le sentier piétonnier le long de la Dyle est à cet égard une belle réussite. Sur une longueur d'environ 600 mètres, le promeneur, le touriste, le passant ou même le navetteur pressé jettera un autre regard sur le centre historique de la ville et sur le reflet du soleil dans la Dyle.

Le quai de Dixmude à Courtrai

Sa rénovation terminée, le quai de Dixmude a été réouvert au public en 2005. La rectification de la Lys à hauteur du quai de Dixmude a été réalisée dans le cadre du programme de modernisation de la Lys. Ce programme ambitieux vise à améliorer l'évacuation des eaux et le transport par voie fluviale. Le quai de Dixmude fait partie de la première phase de ce programme dans lequel figure également le réaménagement du parc Roi Albert et du pont du Collège.

La rénovation du quai à Boom

La rénovation du quai le long du Rupel à Boom s'inscrit dans le projet VaartPunt Rupel et vise à faire de la région Boom-Willebroeck une plaque tournante de la navigation de plaisance dans la région. Pour le tourisme cycliste et pédestre, le nouveau quai représente également une plus-value.

L'esplanade piétonne s'étend en aval et en amont de la rotonde centrale, un exemple d'aménagement pratique et esthétique offrant un admirable spectacle aussi bien vu de l'esplanade que vu de l'eau.

Els Van Beneden
Waterwegen en Zeekanaal NV



Waterwegen en Zeekanaal NV

Pour les 6^e Rencontres Fluviales, associations françaises, wallonnes et flamandes se sont retrouvées pour faire le point trois ans après les premières actions menées autour du canal de Roubaix-Espierres. En effet, lors des 2^e Rencontres Fluviales organisées en 2003, nous avons longé le canal de Roubaix depuis le lieu dit La Guinguette à Leers jusqu'à la friche Kuhlman. Le souci était d'alerter les pouvoirs publics de la nécessité de traiter ce dossier épineux et de mettre son rôle transfrontalier au centre de l'attention.

Aujourd'hui le **Volte-face vers l'eau** est spectaculaire et la présence d'Espace Naturel Lille Métropole et des Voies Navigables de France montre à quel point les travaux de réhabilitation ont été menés de façon complémentaire et concertée pour un résultat qui augure un changement radical de ce quartier resté longtemps en déshérence.

L'aménagement des berges est en cours: remplacement des gabions métalliques par du bois non putrescible, berges en pente douce avec enrochements de pierres pour favoriser un couvert végétal, protection par des techniques telles que le tressage de saules, ou plantations d'essences locales s'intégrant dans le paysage environnant.



► Friche industrielle Pechiney Kuhlman

En prévision du développement d'un tourisme fluvial en 2008 en relation avec le projet européen Blue Links, les **ponts et écluses ont été réparés ou refaits**. Dans le cadre de la remise en circulation du canal de Roubaix, une partie des eaux traitées de la station d'épuration de Grimonpont sera utilisée pour assurer le maintien du niveau du canal. Ces eaux seront filtrées à travers des bassins filtrants.

Côté urbanisme, c'est une nouvelle ambiance qui est en train de naître: lofts sur d'anciennes friches industrielles de l'époque textile, jardins ouvriers le long des berges, chemins piétons, ... Le canal tisse un lien nouveau et surtout crée une vitalité inespérée il y a quelques années encore.

Pour conclure, nous constatons que la seconde vie du canal est en passe de devenir une réalité!

De plus amples informations quant aux Rencontres Fluviales sont disponibles sur notre site: www.escautsansfrontieres.org (www.gs-esf.be/FR/14-11-06_suivi1.htm)

Remerciements à Anita Villers (EDA)



► Les travaux d'aménagement des berges sont en cours à Leers

Pour la **friche industrielle des entreprises chimiques Pechiney Kuhlman**, il reste encore beaucoup à faire mais l'évolution est encourageante. Les terrils de déchets recèlent des substances particulièrement dangereuses (e.a. chrome) pour lesquelles le confinement est l'option retenue. Les boues de dragage du canal seront déposées sur le haut des terrils et l'ensemble sera végétalisé. Les pollueurs participent à cet effort notamment en récupérant et traitant à leurs frais les eaux qui s'écoulent des terrils. C'est un énorme chantier puisqu'il s'agit de traiter approximativement 250.000 m³ de déchets.



► Bassins filtrants: travaux en cours

A l'heure où la qualité des cours d'eau ne cesse de s'améliorer et où les villes belges et européennes s'ouvrent sur leurs voies d'eau pour le plus grand plaisir des habitants et des touristes, Bruxelles voit les boucliers se lever lorsqu'on aborde le canal et le port autrement que par leur fonction économique-industrielle. Economie et bien être autour d'une même voie d'eau seraient-ils incompatibles? Nombreux sont les exemples d'intégration réussis dans d'autres villes qui prouvent le contraire.

La spécificité de Bruxelles où trois communes, une Région et un gestionnaire de la voie d'eau se partagent des compétences spécifiques sur une portion de canal de 14 km de long n'est sans doute pas étrangère à l'immobilisme régnant. Des projets sont réalisés, mais ils le sont de façon isolée, sans tenir compte du caractère transversal du canal.

Ce qui manque à Bruxelles, c'est une vision globale à long terme pour son canal. Une vision globale qui prend en compte toutes les fonctions que doit jouer une voie d'eau; l'économie et la mobilité, bien entendu, son rôle de corridor écologique, c'est évident, mais aussi l'attractivité renforcée d'une ville qui tire profit de sa voie d'eau et tout ce qui en découle en terme de confort de vie et d'espace pour la détente, les rencontres, le tourisme, les loisirs. Cette vision doit être établie à long terme afin de fédérer tous les acteurs concernés autour d'un projet commun et réaliste pour le développement de Bruxelles autour de son canal.

Viendra-t-on de loin, d'ici quelques années, pour visiter Bruxelles, sa Grand-Place, son canal et son port comme on le fait à Barcelone ou à Londres par exemple? Cela serait très ambitieux et nous savons que le canal a des perspectives plus limitées. Par contre, en regroupant les entreprises de façon plus logique, en mettant mieux en valeur le patrimoine existant, en attribuant des fonctions mixtes à certaines zones du canal et en reverdissant d'autres zones, nul doute que Bruxelles gagnerait en convivialité et se positionnerait comme une ville moderne en phase avec son temps... pour la plus grande satisfaction de ses habitants et de ses visiteurs.

*De plus amples informations quant aux actions menées autour de cette thématique sont disponibles sur notre site:
www.gs-esf.be/FR/integrationFR.htm*

Coordination Senne



► Photos de haut en bas:
Renouveau urbanistique au quai des Péniches
Fêtes du port au quai de Heembeek
Le canal, un axe de mobilité douce
Tour & Taxis, à quand un lien
avec le canal?
Détente au quai Béco

Trois automnes successifs ont vu avec horreur tous les poissons de la Dendre rouler sur le flanc.
La récurrence de ces pollutions a tout pour mettre en colère.

Cette année encore, la pollution a frappé. Cette fois à hauteur de l'écluse 16 sur le canal Ath-Blaton et sur la Dendre canalisée jusqu'au pont de Tenre à Rebaix. Les pêcheurs sont bien sûr désespérés face au désastre. Le service environnement de la commune est sous pression. La Division de la Police de l'Environnement (DPE) est sollicitée mais critiquée. La confiance n'est en effet plus de mise, quand 2 années se sont écoulées sans qu'aucun pollueur n'ait été identifié.

Interpellé de toutes parts, le Ministre Lutgen répond par voie de presse le 21 novembre: eureka, le pollueur est identifié et il sera amené à payer pour la réparation des dommages environnementaux causés.

Des tuyaux 'désaffectés'... qui affectent la qualité de l'eau

Suite aux plaintes déposées, les analyses de terrain ont mené les enquêteurs du côté d'une des industries riveraines. C'est par endoscopie des tuyaux, officiellement désaffectés, que les enquêteurs ont confirmé leurs soupçons.

Reste à payer à présent! L'application du principe 'pollueur-payeur' permettra un repoissonnement mais, ce faisant, on ne s'attaque qu'à la partie émergée de l'iceberg et en plus que de façon partielle. Partielle parce que repoissonner ne permet pas de reconstituer l'équilibre de toutes les classes d'âge d'une population. La partie émergée de l'iceberg parce qu'à côté des poissons, il y a tous les autres organismes vivants qui devront péniblement reconstituer leurs effectifs à la force de la dynamique de leur population située en amont.

Bref, on est loin, très loin, du bon état écologique requis pour 2015 par la Directive Cadre européenne sur l'Eau!

Pointé du doigt: l'inexistant contrat de rivière

Le grand absent de l'histoire c'est le 'non-fonctionnant' contrat de rivière Dendre, dont la relance paraît indispensable mais improbable... Des responsables? Les communes? Dont le manque d'intérêt bloquerait les démarches de relance entreprises par la DGRNE?

Peut-être que beaucoup ont perdu de vue que la Dendre était... une rivière!

Pour plus d'information, voir
www.maisondelapeche.be/dendre1006.php



► Les 6 et 9 octobre 2006, des milliers de poissons meurent dans la Dendre.



► Aspersion de la Dendre par les pompiers.

Remerciements à Marie Cors (Inter-Environnement Wallonie)
Crédits photographiques: Jean-Pierre Pirard

Croisières éducatives en Flandre



► Soirée d'information et de débat avec les élus communaux

Le printemps prochain - du 5 mars au 10 juin - le 'milieuboot' navigue sur le **Canal Louvain-Dyle**, le **Canal de la Nèthe** et le **Canal Albert**. Le bateau passera par Louvain, Kampenhout, Malines, Duffel, Grobbendonk, Herentals, Wijnegem et Anvers. Lors de ces croisières éducatives, les participants ont l'occasion de faire plus ample connaissance avec le cours d'eau de leur région, d'apprendre ses différentes fonctions ainsi que la vie et la nature sur et autour de l'eau.

Le programme diversifié permet également une immersion dans le monde de l'eau, de la pollution et de l'épuration de celle-ci. Les participants y découvrent la nécessité d'une gestion intégrée de l'eau et d'un comportement responsable à son égard.

Pendant les jours de semaine, les croisières sont essentiellement destinées aux élèves des deuxième et troisième cycles de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire.

Les week-ends et mercredis après-midi, il y a encore de la place pour des associations, conseils de l'environnement, groupes d'amis et familles pour une croisière enrichissante de découverte pendant laquelle ils peuvent acquérir de l'information au sujet de la politique de l'eau et discuter leur rôle dans le cycle de l'eau.

Pendant cette période de navigation, le 'milieuboot' est également disponible comme lieu de rencontre ou de réunion pour une activité en rapport avec la nature et/ou l'environnement: réunion de membres, soirée d'information et de débat, formation, journée thématique, conférence de presse. Si désiré, ces activités peuvent se réaliser en collaboration avec De Milieuboot.

Info et inscriptions via www.milieuboot.be, info@milieuboot.be ou au numéro de tél. 00 32 (0)53 72 94 20



© Didier Van Brussel

© Anne-Marie Van Oosterlinck

Croisières éducatives en Région wallonne

'L'Environnement au fil de l'Eau'

Du 17 avril au 4 mai 2007, l'asbl Cours d'Eau, groupe de travail d'Escaut sans Frontières, organise ses croisières éducatives annuelles sur le canal **Charleroi-Bruxelles**, le **canal du Centre** et le **Haut-Escaut**. Les participants ont également la possibilité de combiner leur croisière éducative avec d'autres activités ErE ayant un rapport avec l'eau, organisées par des acteurs locaux (contrats de rivière, associations nature, intercommunales, CRIE).

Les cours d'eau ont joué un rôle considérable dans le développement du Hainaut et du Brabant. Ils font partie des ressources, des paysages et du patrimoine de la Wallonie. Plus qu'une invitation à passer quelques heures à bord du bateau, nous voulons que cette croisière soit un moyen pour que les élèves s'approprient leurs cours d'eau et soient sensibilisés à la problématique qui les entoure. Grâce à un programme varié combinant observations commentées sur le pont, laboratoire, aquarium et exposition interactive dans la cale, les élèves sont invités à se poser la question de ce qu'ils peuvent faire pour leur environnement.

Ces croisières sont également ouvertes aux associations et sous certaines conditions aux particuliers.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'asbl Cours d'Eau, par tél. 00 32 (0)2 206 12 04, par mail à info@coursdeau.be ou via le site www.coursdeau.be



► Croisières éducatives 2006

Journée de l'Escaut dans les prairies humides des Kalkense Meersen

Les amoureux de l'Escaut, de ses paysages splendides et prairies colorées, et du cri triomphal de la barge sont invités à se joindre à nous le samedi 21 avril. Nous organisons à cette date une visite guidée dans les prairies humides des Kalkense Meersen - avec passage en bac sur l'autre rive - et avec récitation de contes de l'Escaut. Départ devant l'église de Kalken à 10 heures (ne pas oublier des vêtements et chaussures appropriés). Retour prévu vers 16h30.

Participation gratuite (lunch inclu). Inscription préalable nécessaire.

Organisation: Groupe de travail Estuaire de l'Escaut en collaboration avec Natuurpunt Scheldeland et Escaut sans Frontières

Pour plus d'info et inscriptions: Lieve Van Bockstael (groenelieve@pandora.be; 00 32 (0)93 67 62 91 ou 00 32 (0)486 46 08 71) ou Escaut sans Frontières (info@gs-esf.be; 00 32 (0)2 201 08 08) et www.kalkensemeersen.be.



L'Eau dans la Ville: Malines

L'Eau dans la Ville, en route vers une revalorisation?! Malines joue parfaitement la carte de l'eau, une série de projets récents en sont la preuve.

Le **mercredi 28 mars**, Escaut sans Frontières vous fera découvrir comment la gestion intégrée de l'eau est abordée de manière concrète en zone urbaine. Une promenade guidée en différents endroits du centre-ville est prévue au programme de la matinée. Le sentier de la Dyle (Dijlepad), qui vient d'être aménagé, vous permettra de vous promener le long de la Dyle, et le Melaan récemment remis à ciel ouvert enrichit Malines d'un ruisseau... L'après-midi, vous aurez l'occasion de découvrir les environs de la Dyle et du canal Louvain-Dyle en naviguant du Winketkaai - via le Zennegat - jusqu'à Battel. Sur le pont, des intervenants aborderont les thèmes et points d'attention actuels, avec la possibilité de poser des questions et d'ouvrir le débat.

Inscription préalable obligatoire, le nombre de places est limité! Participation au prix de 20 € pour la journée (bateau, lunch et transport inclus). Une participation de soutien de 40 € est demandée aux services publics.

Si vous êtes intéressés à participer à cette activité, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat par tél. 00 32 (0)2 201 08 08 ou par e-mail à info@gs-esf.be.

4 journées de l'Escaut

Escaut sans Frontières, le Schelde InformatieCentrum et Scaldisnet organisent en 2007 une 'croisière d'étude' un peu particulière dans l'estuaire de l'Escaut sous la forme d'un véritable cycle de 4 jours.

Un bon équilibre entre navigation et loisirs, le tout ponctué de visites de terrain, de moments d'information et d'échange avec suffisamment de temps pour la rencontre et le débat. Venez découvrir **du samedi 7 au mardi 10 juillet** inclu l'Escaut (occidentale) et le canal de Gand-Terneuzen par bateau, à pied et en vélo, ... Les thèmes principaux abordés seront le développement de la nature (dépoldérisation) et la sécurité (le plan Sigma et l'élargissement du chenal), l'économie et les ports, la gestion et la politique de l'eau transfrontalière. Un programme intéressant et varié qui permet également à ceux qui le désirent de ne participer qu'à une seule journée.

Chaque thème sera présenté par des professionnels des domaines abordés de Flandre et de Zélande.

Public cible: les administrations concernées, les responsables politiques, les associations environnementales, la presse et tout citoyen intéressé par la dynamique de l'estuaire de l'Escaut.



www.escautsansfrontieres.org

Rédaction et traduction

Dolores Baita
Christine Braet
Sylvie Posel
Vanessa Van Liedekerke
Mieke De Leeuw
Elisabeth Taupinart
David Kuborn

Mise en page

Angélique Corthals
Els Vanhaeght

Imprimerie

Druk in de Weer
'Escaut sans Frontières Info'
est imprimé sur du papier
recyclé avec une encre
à base végétale.

Secrétariat

a.s.b.l. Escaut sans Frontières -
Grenzeloze Schelde v.z.w.
2bis, quai des Péniches
B-1000 Bruxelles
Tél.: +32 2 201 08 08
Fax: +32 2 203 07 09
email: info@gs-esf.be
Le secrétariat est ouvert: lundi - vendredi: 9.30h - 17.30h

Abonnement 4 numéros/an: 7,50 euros
(10 euros pour la France et les Pays-Bas,
25 euros pour les administrations et
organismes publics) sur le compte numéro
001-2899215-58 (Fortis, Belgique)
ou 15965/00800/08103189131/15
(caisse d'Epargne de Flandre, France)

12

► Sommaire